



FP 7 - L'EXPLOITATION DE L'IMAGE DES SPORTIFS

COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

DUREE

7 heures sur une journée

DATE(S)

Nous consulter

HORAIRES :

cf. emploi du temps

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière - 13001 Marseille

Possibilité de suivre en visio-conférence.

ACCESIBILITE LOCAUX : locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

COUT/TARIF

895 € Nets de taxe
Établissement non soumis à la TVA

ORGANISATION

Interentreprises - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation, remise de :

- Attestation de compétences et de fin de formation
- Formation validée au titre de la formation continue des avocats

LES + DE LA FORMATION

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier (présentiel)
- Remise support électronique

OBJECTIFS

- Prendre connaissance des marchés de l'image des sportifs
- Présenter les différents contrats d'image des sportifs
- Analyser les modalités et les risques de l'exploitation de l'image des sportifs par leurs clubs;
- Analyser les modalités et les risques de l'exploitation de l'image des sportifs par les partenaires des clubs
- Analyser le traitement de l'image des sportifs par les conventions collectives

PUBLIC

Avocats, juristes de clubs, experts comptables, agents sportifs, juristes entreprises sponsors, responsables RH et DAF

PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis



PROGRAMME

- Patrimonialisation de l'image du sportif
- Nature juridique du droit patrimonial du sportif sur son image
- Diversité des contrats d'image
- Les conventions collectives : images associées
- Les opérations contractuelles : l'exploitation de l'image individuelle du sportif salarié

I – Exploitation de l'image du sportif par son club

- 1 – Qualification des redevances en salaires
- 2 – Ingénierie juridique



II – Exploitation de l'image du sportif par les partenaires du Club

- 1 – Ingénierie contractuelle
- 2 – Précautions rédactionnelles

Responsable de la formation

Jean Michel MARMAYOU

Directeur du Centre de droit du sport

Renseignements pédagogiques

Nathalie LATIL-PENEAU

nathalie.peneau@univ-amu.fr

Renseignements et inscriptions

fpc-entreprises@univ-amu.fr

04.13.94.21.21

Taux de satisfaction : 99%

Taux de réussite : NC

Taux d'insertion : NC

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



L'EXPLOITATION DE L'IMAGE DES SPORTIFS

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

MODALITES d'ACCES : fpc-entreprises@univ-amu.fr

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



INTERVENANT : Fabrice RIZZO

Curriculum vitae synthétique

- Professeur
- Co-directeur du Master Professionnel « Droit du sport »

